

des ententes sur les deux autres catégories d'armes. Tout au long des pourparlers, les Soviétiques ont fait d'importantes concessions pour consentir finalement non seulement à conclure un traité distinct sur les armes à portée intermédiaire (ils possédaient sur ce plan presque quatre fois plus d'engins que les États-Unis), mais aussi à les éliminer à l'échelle du globe, en incluant aussi celles dont la portée varie de 500 à 1 000 km. En outre, ils ont accepté des dispositions rigoureuses au sujet des inspections sur place, ce que personne n'avait espéré au début des pourparlers. Il convient cependant de rappeler que des milliers d'armes nucléaires à courte portée existent encore en Europe et qu'elles ne font pas l'objet des négociations menées actuellement.

La déclaration conjointe diffusée à l'issue du Sommet de Washington en décembre signalait que les parties avaient beaucoup progressé vers la réalisation d'un traité sur les armes stratégiques offensives, qui aurait pour effet de réduire les arsenaux de moitié; les signataires du texte disaient espérer qu'un tel traité serait conclu avant la fin de juin 1988. La déclaration fournissait des détails sur "les objectifs primordiaux à poursuivre" au cours des négociations ultérieures. Cependant, les superpuissances n'ont pu s'entendre sur les limites que le Traité de 1972 sur les missiles anti-missiles balistiques (ABM) impose quant à la mise au point d'armes défensives ou "spatiales". Or, d'après les propos tenus par M. Gorbatchev à son retour à Moscou, un accord à cet égard est essentiel pour que les arsenaux offensifs puissent être réduits de moitié.

L'interprétation du Traité ABM n'est pas le seul obstacle à la conclusion d'un deuxième accord sur la réduction des armes nucléaires. Il faut encore éclaircir des questions sur la vérification, notamment en ce qui concerne les missiles de croisière mer-sol. Et l'on aurait également tort de supposer que l'habitude d'établir des "liens de dépendance" entre divers points litigieux, en particulier quand il s'agit de l'occupation de